

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 14

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAU, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le poste transformateur de Marcelin sur Morges de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe*, par R. GOLAY, ingénieur. — *DIVERS* : *La distribution d'énergie en Suisse romande*. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes* : *Assemblée des délégués du 28 avril 1945, à Aarau* (suite et fin). — CARNET DES CONCOURS. — DOCUMENTATION. SERVICE DE PLACEMENT.

Le poste transformateur de Marcelin sur Morges de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe

par R. GOLAY, ingénieur.

Introduction.

Le développement prodigieux de la consommation d'énergie électrique durant ces dernières années, a entraîné inévitablement une augmentation non moins importante des puissances demandées par les abonnés, mettant ainsi fortement à contribution les installations de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe. Cette entreprise s'est trouvée devant l'obligation de procéder au renforcement de ses réseaux les plus sollicités et à l'aménagement d'installations nouvelles, pour être en mesure de faire face à l'accroissement de la demande d'énergie. En particulier dès 1941, la Compagnie vaudoise a dû envisager l'extension de son réseau à 40 000 volts, devenu insuffisant pour assurer un service normal de distribution dans la région Rolle-Nyon. La figure 1 reproduit schématiquement ce réseau, initialement constitué par les deux lignes « Ballaigues et Clées 40 kv » nécessaires à la marche en parallèle des centrales génératrices de La Dernière-Vallorbe et de Montcherand, par la ligne « Môtiers 40 kv » desservant une partie du réseau de l'« Electricité Neuchâteloise S. A. », et par la ligne Montcherand-Rolle,

dite « Léman 40 kv », qui alimente les Câbleries de Cossonay ainsi que toute la région de Rolle-Nyon-Coppet. L'augmentation des charges a nécessité en 1941/42 la réalisation d'une première étape d'extension, soit la

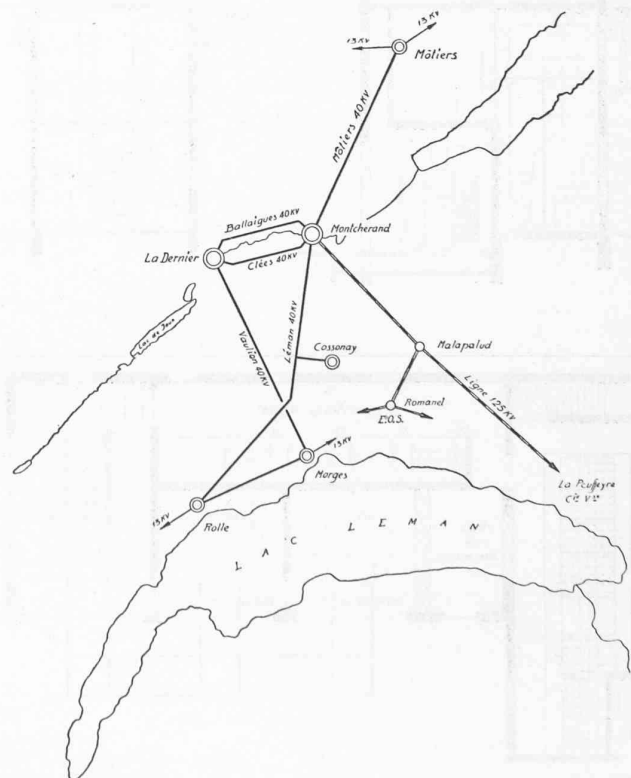


Fig. 1. — Schéma du réseau à 40 kv de la Compagnie vaudoise.